



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

3 ateliers thématiques biodiversité

Depuis toujours, les humains bénéficient des bienfaits de la Nature, pourtant 75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés : c'est le constat alarmant que partagent les experts internationaux. Un million d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde.

Par les espèces et les habitats naturels qu'elle abrite, en métropole comme en outre-mer, la France possède un patrimoine naturel exceptionnel, présent sur 3 continents. La préservation de la biodiversité, terrestre et marine, et des espaces naturels est une priorité nationale forte : la France a ainsi l'ambition de protéger 30% de son territoire national, dont 10% en protection forte. C'est l'un des objectifs de la Stratégie nationale biodiversité 2030, en cours de finalisation, qui a pour but d'inverser la trajectoire de déclin du vivant.

Les ateliers biodiversité, du volet climat et biodiversité du Conseil national de la refondation (CNR), se tiendront le 21 novembre et le 2 décembre et le 6 janvier. Ils aborderont trois axes structurants : accélérer, mobiliser, sensibiliser, pour faire en sorte que la protection de la nature et de la biodiversité soit au même niveau que la protection du climat.

Ce CNR permettra de faire émerger, par une nouvelle méthode, les priorités et l'ambition que nous voulons donner à la reconquête de la biodiversité. Ces travaux nourriront la planification écologique portée par la Première ministre et participeront ainsi à construire France Nation verte.

Ces ateliers rassembleront des acteurs d'instances consultatives sur les sujets liés au climat et à la biodiversité, des mondes économique et associatif, d'organismes publics, d'organisations syndicales, des élus et des gestionnaires d'espaces naturels.

Pour chaque atelier, l'objectif sera de faire émerger un constat des difficultés et des verrous qui nous empêchent d'avancer comme l'urgence le nécessiterait et d'esquisser des propositions pour dépasser ces obstacles et agir rapidement. Celles-ci seront versées à la planification écologique et pourront être approfondies avec toutes les parties prenantes concernées.



Atelier du 21 novembre

ACCÉLÉRER

Paris – Muséum national d'Histoire naturelle

17h-19h30

Alors que le rythme de disparition des espèces est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction, que plus de 35% des milieux humides ont disparu depuis 1970 dans le monde et que les forêts tropicales pourraient disparaître d'ici 50 à 70 ans au rythme actuel de la déforestation, il est urgent d'agir.

Restauration des zones humides, renforcement de la protection des espaces naturels sensibles, des espèces protégées les plus emblématiques, action en faveur des pollinisateurs, lutte contre l'artificialisation des sols et les espèces exotiques envahissantes... de nombreuses politiques sont déjà en place. Il s'agit désormais d'accélérer, d'aller plus loin et de penser ces sujets en cohérence.

Le premier atelier sera consacré à l'accélération de l'action en faveur de la biodiversité et de l'équilibre activité humaine/nature dans une intensification du réchauffement climatique.

CET ATELIER ABORDERA LES QUESTIONS ET ENJEUX SUIVANTS

Comment on accélère pour la protection et la restauration de la biodiversité ?

Les sols, les zones humides, les forêts et les océans sont des puits de carbone qui contribuent à réguler la quantité de CO₂ dans l'atmosphère et qui atténuent ainsi le réchauffement climatique.

Comment, au niveau d'un territoire, organiser la prise de conscience collective des écosystèmes à protéger, qu'ils soient menacés ou non, et mobiliser les différents acteurs autour de ces enjeux ? Quels outils, au-delà du réglementaire, sont les plus efficaces ? Quels axes méritent d'être plus développés ? Comment notamment repenser et développer la séquence ERC ?

Les écosystèmes naturels et certaines composantes des écosystèmes agricoles limitent les risques naturels : ils sont des obstacles aux écoulements, favorisent l'infiltration des eaux ou rafraîchissent les espaces urbains.

Comment développer l'utilisation de solutions fondées sur la nature ?

Comment développer la nature en ville et ses effets sur le cadre de vie des habitants, sur le grand cycle de l'eau, sur la lutte contre les îlots de chaleur et sur le stockage du carbone et la dépollution ?

Comment développer les outils de planification, diagnostic et gestion durable des infrastructures agro-écologiques comme les haies ?

Nos espaces naturels actuels vont évoluer : les espèces présentes ne seront plus les mêmes. L'essentiel est de conserver des écosystèmes fonctionnels, résilients et capables d'assurer des services écosystémiques importants.

Comment intégrer ces changements dans nos politiques d'aires protégées, d'aménagement, de conservation de la biodiversité ?

Comment anticiper ces effets et accompagner les évolutions nécessaires de nos écosystèmes ?

Atelier du 2 décembre

MOBILISER

Bordeaux

10h30 -13h30

La dégradation de la biodiversité est largement la conséquence des activités humaines, qui exercent des pressions majeures sur la nature. La préservation de la biodiversité ne pourra donc se faire que collectivement. État, collectivités locales, associations, entreprises, et citoyens : chaque geste et chaque territoire compte.

Le second atelier, qui se déroulera le 2 décembre, sera consacré à la mobilisation de l'ensemble de la société en faveur de la biodiversité.

CET ATELIER ABORDERA LES QUESTIONS ET ENJEUX SUIVANTS

Comment impliquer les parties prenantes dans la mise en place des solutions ?

Concrètement, quelle action chacun est-il prêt à mettre en place pour soutenir l'ambition attendue par la Nation ?

- ■ Quelles priorités pour l'État et les collectivités ?
- ■ Quels outils pour mobiliser la société civile et les entreprises ?
- ■ Quelle éducation à l'environnement des acteurs (montée en compétence des élus, sensibilisation des acteurs économiques et notamment des dirigeants d'entreprise et des investisseurs) ?
- ■ Quelles compétences et formations ? Quels métiers ?
- ■ Comment intégrer la préservation de la biodiversité dans le champ des paramètres utilisés par les acteurs économiques dans leur prise de décision ?
- ■ Comment rendre compte des impacts sur la biodiversité des produits afin d'orienter les consommateurs dans leurs choix ?

Atelier du 6 janvier

SENSIBILISER

Paris – Muséum national d'Histoire naturelle

10h -13h

L'éducation et la sensibilisation à la nature sont indispensables pour comprendre pourquoi il est nécessaire d'en prendre soin. Sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble : les citoyens, notamment les jeunes, les entreprises et le secteur public, est l'une des principales lignes directrices de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030. Des initiatives sont mises en place, comme les aires éducatives marines ou terrestres ou les services civiques Jeunes et nature.

Ce troisième atelier, qui se déroulera le 12 décembre, sera consacré à la question de la sensibilisation.

CET ATELIER ABORDERA LES QUESTIONS ET ENJEUX SUIVANTS

Comment pouvons-nous sensibiliser les citoyens, et notamment les plus jeunes, aux transformations nécessaires ?

La question de l'acceptabilité des mesures et les compromis qu'elles nécessitent sera aussi au cœur de cet atelier.

- ■ Comment mettre à disposition l'information à travers des outils accessibles à tous et adaptés aux différents besoins (curiosité personnelle, recherche, portage de projet économique impactant la biodiversité...)?
- ■ Quelle gouvernance mettre en place au niveau des plans et projets les plus impactants pour se poser les bonnes questions au bon moment concernant la prise en compte des enjeux biodiversité et climat ?
- ■ Comment inciter les citoyens à participer et à se mobiliser dans le cadre des instances de dialogue existantes ?
- ■ Comment faire prendre conscience à tous que les enjeux biodiversité et climatiques sont une priorité et intrinsèquement liés et de même niveau ?
- ■ Comment reconnecter avec le vivant ?
- ■ Quelles pourraient être les marqueurs Grand Public compréhensibles pour tous comme ont pu l'être les trames vertes et bleues ?

À l'issue de ces ateliers, un document formalisant le constat commun et les mesures qui peuvent répondre aux problématiques qui seront soulevées sera produit.

Il guidera l'action des années à venir et l'engagement de nos concitoyens.

Des contributions sont possibles par écrit via le formulaire du [site internet du CNR](#)



CONTACTS PRESSE

Service presse de Béragère Couillard,

Secrétaire d'État chargée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie

Tél : 01 40 81 98 92

Mél : presse@ecologie.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer